Compte rendu de la séance du

Conseil Municipal du 13 mars 2024

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil municipal du 15 février 2024
- Approbation du Compte administratif et du compte de gestion 2023 et affectation du résultat

Présents : 7
Absents excusés : 2
Procuration : 0

Secrétaire de séance : Jacques ROUET

Approbation du PV du conseil municipal du 16 février 2024

Aucune remarque : approuvé à l'unanimité

Délibérations du conseil :

Approbation du Compte administratif et du compte de gestion 2023 et affectation du résultat

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur FRAYSSE Damien, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par le maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

Le conseil décide **à l'unanimité**, le maire ne prenant pas part au vote concernant le compte administratif et donc sortant de la pièce,

Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excedent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excedent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excedent
Résultat reportés		15 587.44 €		118 228.13 €		133 815.57 €
Opération exercice	56 611.88 €	47 915.59 €	111 839.64 €	201 507.47 €	168 451.52 €	249 423.06 €
Total	56 611.88 €	63 503.03 €	111 839.64 €	319 735.60 €	168 451.52 €	383 238.63 €
Résultat de clôture		**6 891.15 €**		**207 895.96 €**		**214 787.11 €**
Restes à réaliser	182 567.53 €	42 728.70 €			182 567.53 €	42 728.70 €
Total cumulé	182 567.53 €	49 619.85 €		207 895.96 €	182 567.53 €	257 515.81 €
Résultat défnitif	**132 947.68 €**			**207 895.96 €**		**74 948.28 €**

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux

débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserves au compte R1068 en investissement : **132 947.68€**
Report en Fonctionnement au R002 : **74 948.28€**

Pour : 6	***Abstentions : 0***
Contre : 0	